

La responsabilité des injecteurs du pseudovax examinée en justice



Par Nicole Delépine

Un médecin belge est poursuivi. Et maintenant une infirmière américaine condamnée.

« Une vidéo qui montre L. P Russo injectant le vaccin Covid-19 dans le bras d'un adolescent de 17 ans a suscité l'indignation, vidéo partagée sur TikTok en janvier 2022. L'ancienne enseignante de Long Island a été accusée d'avoir injecté un vaccin COVID-19 à un adolescent chez elle à l'insu de ses parents. Elle a été condamnée à des travaux d'intérêt général et à une période de probation ».¹

« Début janvier 2022, les CDC ont annoncé que les enfants de 12 à 17 ans devront faire un rappel de vaccin Covid-19 dans un délai de 5 mois après la première dose de pseudovaccination. Et le Dr Rochelle Walensky a prétendu "c'est un moyen de les protéger contre les complications et les maladies graves".

Ignorait-il que Fin novembre 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait rappelé que "les bénéfices d'une vaccination anti covid chez les plus jeunes n'étaient pas encore prouvés, les enfants ne présentant pas de facteurs de risques".

En janvier 2022, cette ancienne enseignante dans un lycée de Long Island a administré une dose de vaccin Johnson & Johnson à un adolescent de 17 ans, fils d'une de ses connaissances, à l'insu des parents de ce dernier. Elle a été arrêtée sur plainte de la mère de l'ado vacciné sans son accord, et accusée de tentative d'exercice non autorisé de la médecine. Lors de sa comparution devant le tribunal de Mineola, New York, elle a plaidé coupable de "conduite désordonnée". Évitant une accusation de crime qui aurait pu l'envoyer en prison, elle a été condamnée à des travaux d'intérêt général et à une probation.

« Selon le site Newsday, l'ancienne enseignante a obtenu le vaccin lorsqu'elle a demandé à un pharmacien de lui donner les doses expirées afin de les utiliser comme décoration de Noël. Ce qu'elle a fait constitue un véritable délit et normalement, elle devait encourir une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 4 ans. Mais en plaidant

coupable, sa sanction a été allégée. »

Pourquoi ce délire activiste entraînant un adolescent dans sa course ?

Nous n'avons pas la version personnelle de l'infirmière. Cette dérive est emblématique des excès auxquels la mystification COVID-19 orchestrée par l'OMS au service de Bill Gates, Big Pharma et le gouvernement mondial de Schwab et cie, oubliant le serment d'Hippocrate et le code de Nuremberg, aura porté une partie de la population sous hypnose à ne plus accepter la liberté de l'autre à exercer leur droit, leur liberté de refuser des injections expérimentales grevées de complications à court et moyen terme aux conséquences lointaines inconnues.

UN MÉDECIN BELGE ÉTONNÉ DE LA PLAINTE D'UNE PATIENTE POUR INOCULATION SANS CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ.

En Belgique début novembre 2022, un médecin s'étonnait d'être poursuivi :

« Un médecin belge accusé d'avoir inoculé un vaccin "expérimental" à sa patiente.

Un médecin généraliste exerçant dans le Brabant wallon a reçu une citation à comparaître devant le tribunal de première instance de Nivelles fin septembre 2022, à la suite d'une plainte d'une patiente ayant été vaccinée contre le Covid-19, selon une information publiée par le journal Le Soir.²

La plaignante lui reproche de lui avoir inoculé un vaccin anticovid qui ne disposait que d'une autorisation conditionnelle de mise sur le marché. La plaignante évoque un "empoisonnement par un produit expérimental", mentionnant des effets secondaires d'ordre neurologique. Elle dit ne pas avoir été informée que le vaccin reçu ne disposait alors que d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle de la part de l'Agence européenne du médicament (EMA) et estime dès lors que son consentement écrit aurait été nécessaire avant l'injection. Toutefois, comme le rappelle Le Soir, si la loi de 2002 sur le droit du patient prévoit que ce dernier soit correctement informé, il n'y est pas fait mention de consentement écrit.

L'Aviq, l'Agence wallonne pour une vie de qualité, responsable de la campagne de vaccination en Wallonie, est également concernée par cette citation à comparaître. »

LE PIRE : LE REFUS DE SOINS AUX NON-VACCINÉS³

L'accès aux soins est-il différent selon que l'on soit vacciné contre le

covid ou pas ? Selon plusieurs patients non-vaccinés, la réponse est oui. Plusieurs patients témoignent avoir été refusés par leur médecin à cause de leur statut vaccinal. Soins dentaires, médecine générale, dermatologie : plusieurs domaines concernés. Inès, non-vaccinée pour des raisons d'ordre médical, s'est ainsi vue refuser un rendez-vous chez son dentiste,

« Il n'est pas question de refuser de soigner quelqu'un pour sa couleur de peau. C'est la même chose ici. On ne peut pas refuser les non-vaccinés. »

« *On ne peut pas interdire au médecin d'avoir des convictions. Mais ce n'est pas de la philosophie, c'est de la politique. Et la politique, je suis désolé, mais comme la religion, on doit la mettre de côté quand nous soignons les gens* », ajoute Philippe Boxho. Même avis du côté du Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO). « *On ne peut pas accepter cela. Si on devait exclure tous ceux qui ont des comportements qui nous semblent inadéquats, on exclurait beaucoup de monde* », explique Paul de Munck, président du GBO.

COMPORTEMENT TOTALITAIRE INCOMPRÉHENSIBLE DANS UNE DÉMOCRATIE

Par quel miracle, tant de concitoyens "normaux" se sont-ils transformés si rapidement en quelques semaines en agents du KGB ou de la STASI français ? Au début du confinement une amie ayant osé sortir son heure autorisée sur un chemin de campagne s'était fait insulter par une voisine d'une fenêtre, car elle passait "trop près" de la maison. Ça promettait déjà !

Puis les injections ont aggravé ce phénomène chez un certain nombre de personnes dont le comportement est devenu très différent et qu'on commence à bien décrire.⁴

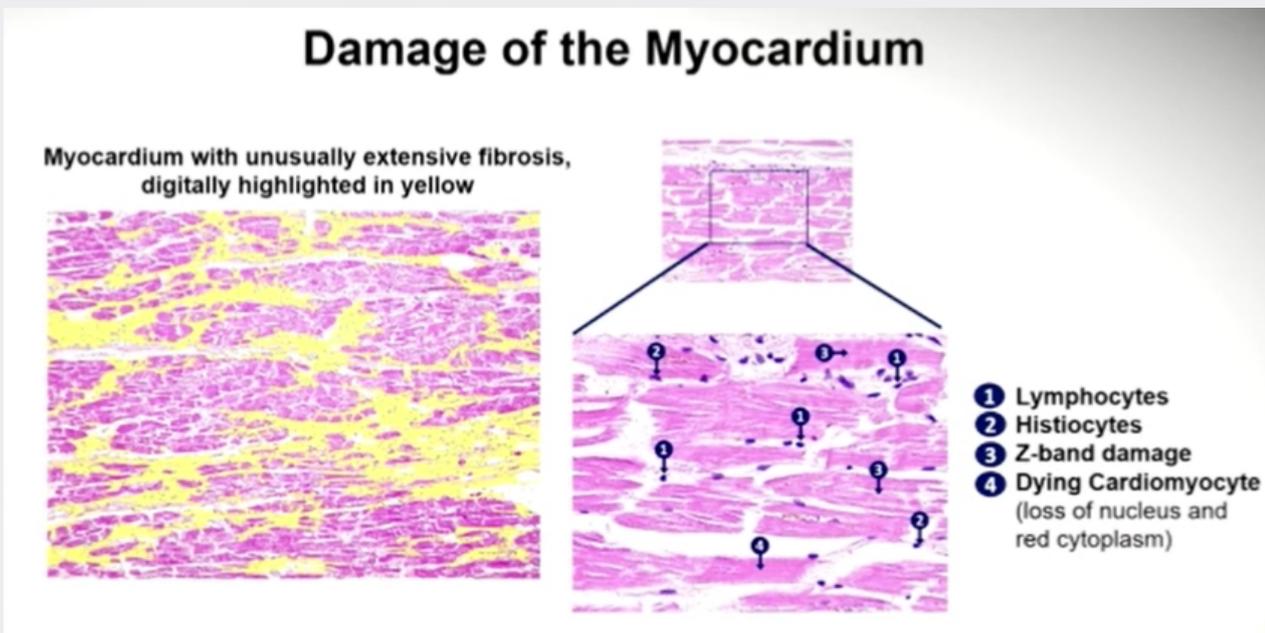
« *Les vaccins endommagent les petits capillaires dans le cerveau, outrepassent la barrière hématoencéphalique et causent des lésions cérébrales généralisées qui conduisent souvent à des changements de personnalité extrêmes.*

Chez certains qui reçoivent les injections d'ARNm, la volonté est brisée, ce qui n'est pas exactement un effet secondaire normal d'un 'vaccin'. Qu'est-ce que ces choses font aux gens pour changer la façon dont leur cerveau fonctionne ? C'était le sujet de la discussion, que vous pouvez suivre intégralement ci-dessous. »

« *Les gens, mes collègues qui ont été injectés, pensent de manière beaucoup plus dualiste, beaucoup plus rigide – et si vous connaissez la structure du cerveau, cela a du sens* », explique Wolf.

« *Lorsque la pensée des gens est plus rigide et que les structures*

neuronales sont endommagées, cela semble être quelque chose à craindre davantage. Je savais aussi que les gens étaient beaucoup plus en colère et moins capables de réguler leurs émotions – ils réagissaient aux provocations de manière beaucoup plus primaire. Les gens ont également dit que les changements sont affectifs – les gens qui étaient chaleureux et aimants sont devenus froids et distants ou ont coupé les autres. »



UNE TELLE SOUMISSION

Tous ceux qui avaient décodé le mythe covid transformant une grippe banale en fléau mondial ont eu du mal à comprendre comment des collègues médecins, des

infirmiers, des kinés ou des pharmaciens, toutes professions autrefois "raisonnables" s'étaient précipités dans l'injection à outrance, omettant le consentement éclairé autrefois sacré et accompagné de rituelles signatures d'épais documents.

Certes, le bénéfice financier ne fut pas étranger à la motivation de certains, mais il ne suffit pas à tout expliquer. Dans les services hospitaliers et les EHPAD le personnel fut certes "contraint", mais on imagine bien que les équipes qui auraient refusé "en bloc" ensemble, par principe de précaution (inscrit dans la constitution !) auraient alors été écoutées par la direction contrainte et forcée de faire tourner la boutique. Les mondialistes du WEF avaient réussi leur opération "peur, terreur" qui permit tout comme depuis des siècles.

LA PEUR ET LES MOUTONS

Est-ce cela l'explication selon le beau texte extrait de "*à la recherche de la vérité, l'histoire de Clothilde*" par Agnès Beaufeuill ?

« *L'instinct grégaire est animal. Il nous ravale au stade du mouton à quatre pattes, quand dans la crainte on s'aplatit, on s'agenouille comme cette petite chose qu'on tond allègrement depuis des siècles pour faire des vêtements nous réchauffant. Êtres frileux dans tous les sens du terme, que ces humains craintifs qui se cachent derrière le derrière de l'autre, collés les uns aux autres, formant une masse qui s'agglutine, tête en bas, au ras du sol, pour ignorer la clarté et la lumière que nous offre le ciel de nos propres idées.*

« *Dociles, maladifs, médiocres* », disait Nietzsche, parlant de ces personnes ayant gardé cet instinct bestial. Cet Instinct nous pousse tous, plus ou moins, à courber l'échine, à redevenir des enfants marchant à quatre pattes et aussi obéissants qu'eux, par peur, "de manière aveugle et sans réflexion". Ainsi le nazisme a pu voir le jour. Ainsi une foule a regardé une femme se faire abuser en pleine journée dans un métro bondé comme cela fut le cas à Lille récemment. C'est l'esprit d'égalité qui sous-tend probablement cet instinct primitif. Tous pareils, tous aussi poltrons et peureux, sans audace ni courage. »

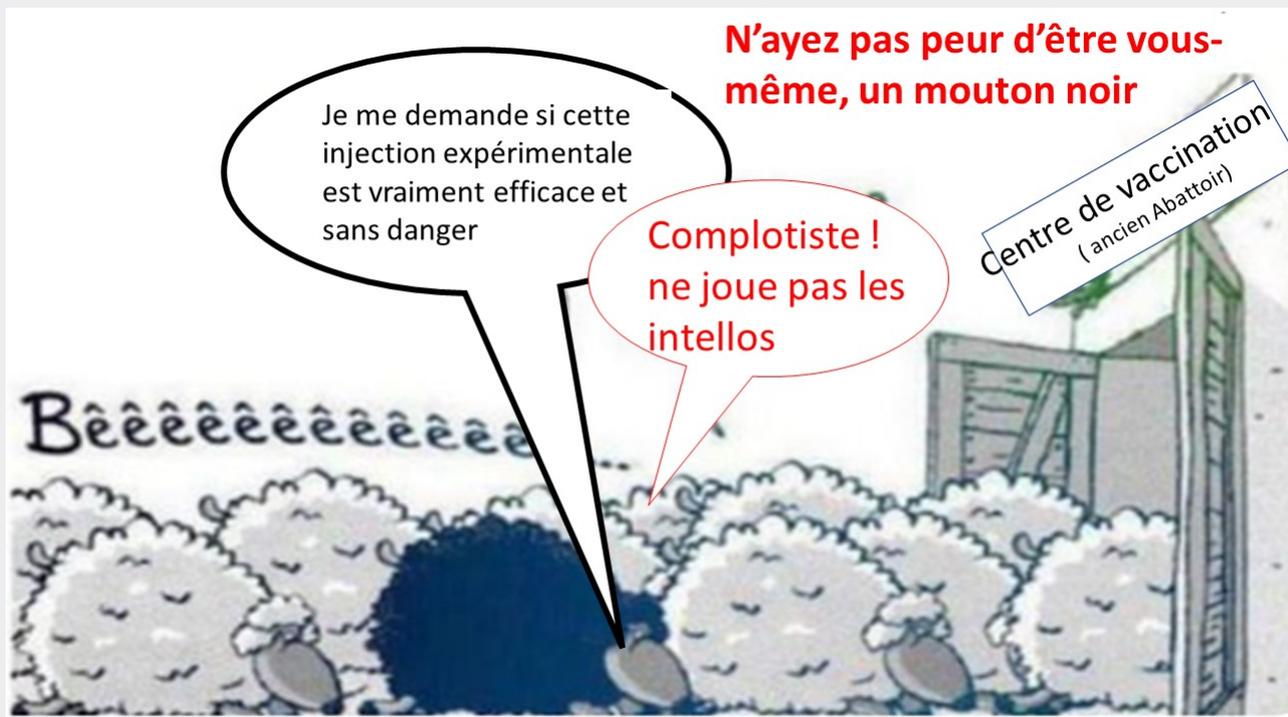
Au contraire nous dit plus tard l'auteur :

« *Dire "je", exprimer ses pensées et oser s'opposer à un courant commun qui nous maintient en état de subordination, c'est être capable de s'affirmer dans sa singularité. C'est être soi-même ; c'est avoir reconnu ses qualités comme ses défauts. C'est être authentique, être parvenu à être "soi", "sans mauvaise foi" dirait Sartre. C'est être acteur de sa vie tout autant que metteur en scène et auteur agissant. C'est vivre une vie de rêve. C'est jouer le jeu de la vie où le "je" et le "jeu"*

s'entrelacent comme dans une danse joyeuse, ainsi que le disait le philosophe Marc-Alain Ouaknin, avec lequel j'ai eu le plaisir d'échanger cet été, en juillet. C'est aussi recevoir la vie comme un cadeau. C'est pouvoir offrir son bonheur de vivre en partage avec un autre tout aussi libre que moi. C'est être délivré de liens pour pouvoir aller vers l'autre librement, vers toutes ces "brebis perdues". »

La population qui accepte de se soumettre devrait méditer ce proverbe Géorgien qui rappelle :

« Toute sa vie le mouton a peur du loup et confiance en son berger. Mais à la fin c'est son berger qui le mange. »



1 Aux USA, une enseignante jugée pour avoir vacciné un enfant sans le consentement des parents – Le Courrier des Stratèges (lecourrierdesstrateges.fr)

2 Une médecin belge accusée d'avoir inoculé un vaccin « expérimental » à sa patiente – Metrotime Par Belga le 4/11/2022 à 08:26

3 Des patients non-vaccinés refusés par leur médecin : « C'est inacceptable »

– rtbf.be

4 Les injections d'ARNm Covid entraînent des changements drastiques de la personnalité chez certains receveurs : POURQUOI ? – uncut-news.ch
(uncutnews.ch)